

Projet portant sur l'exploitation d'une cellule
d'enfouissement de sols contaminés à
Mascouche

MRC Les Moulins

6212-06-003

Québec, le 21 décembre 2009

Monsieur Jean-François Bourque
Chargé de projet
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Direction des évaluations environnementales,
Service des projets industriels et en milieu nordique
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (QC) G1R 5V7

**Objet : Projet portant sur l'exploitation d'une cellule d'enfouissement
de sols contaminés à Mascouche**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'étude de ce dossier aimerait dans un premier temps établir plus clairement le patron d'écoulement des eaux de surface sur la propriété d'Écolosol et le territoire adjacent. En période de faible hydraulité, Écolosol considère que la zone au nord de leur propriété (lot 110) est drainée par un cours d'eau intermittent qui se jette dans le ruisseau Saint-Charles situé à l'est et qui se déverse dans la rivière des Mille-Îles. En période de forte hydraulité typique des périodes de crues, le ruisseau intermittent se gonfle et déborde pour inonder une partie du terrain vague d'Écolosol situé à l'est de la cellule, sans jamais atteindre la cellule qui est protégée par un fossé de drainage périphérique. Selon Écolosol, les eaux de débordement sur sa propriété sont évacuées vers la rivière Mascouche par un fossé aménagé entre les lots 109 et 110. Ces eaux et les autres eaux de ruissellement de la propriété, sauf les précipitations directes sur la cellule, se rejoignent à un point situé au nord-ouest de la propriété, là où elles sont échantillonnées avant leur rejet à la rivière. Quant aux eaux de ruissellement sur la cellule, elles sont captées et dirigées directement vers les bassins de traitement des eaux (lettre de M. Jean-Louis-Chamard du 14 décembre 2009 déposée sous la cote DA11). Pourriez-vous valider cette information et y apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant ?

Dans un deuxième temps, possédez-vous de l'information quant à la présence d'un ou plusieurs milieux humides dans la partie boisée du lot 110 au nord de la propriété d'Écolosol ? Le cas échéant, quelles sont leurs limites et leurs caractéristiques ?

.../2

2.

Dans un troisième temps, les argiles excavées lors de la construction de la cellule auraient été mises en dépôt sur le terrain vague en question. Pourriez-vous indiquer à la commission le degré de contamination (critères A, B et C) de ces argiles de même que celui des sols déjà en place sur le terrain ? Est-ce que l'érosion et le transport en périodes de crues d'une partie de ces sols via le fossé de drainage entre les lots 109 et 110 posent un risque significatif de contamination de la rivière Mascouche ?

La commission apprécierait obtenir les réponses à ces questions pour le 12 janvier 2010, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission